

JOSSE

Des villages branchés sur les centrales photovoltaïques

Aloé, une société citoyenne de production d'énergie renouvelable, a réalisé son premier chantier pour de l'énergie en circuit courts, sur le toit de l'école de Josse

Benjamin Ferret
b.ferret@sudouest.fr

Les annonces de Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique favorable à l'accélération du développement de l'énergie solaire photovoltaïque, apparaissent comme une aubaine pour l'Association Landes océanes énergie (Aloé). Fondée autour de « 26 membres d'une dizaine de familles » au mois de décembre 2019, d'après François Le Frêche, son président bénévole, cette société citoyenne de production d'énergie renouvelable termine sa première réalisation du genre.

En cette première semaine de novembre, le toit de l'école communale de Josse a terminé de se couvrir de 180 mètres carrés de panneaux solaires, grâce au concours d'un artisan agréé venu d'Orx. Ils alimenteront bientôt la centrale solaire photovoltaïque exploitée par Aloé, pour une durée de vingt-cinq ans.

En capacité de créer environ 39 000 kWh d'électricité par année – soit « la consommation, sans chauffage, de huit foyers de quatre personnes » – cette centrale devrait permettre de générer « plus ou moins 5 000 euros brut » de recette, dont 2 % seront reversés à la commune, en contrepartie de la mise à disposition de la toiture.

« Potentiel inexploité »

« Ce qui a fédéré les membres d'Aloé, c'est l'envie de s'investir et de parler de la transition énergétique. On ne voulait plus être passif, à attendre que des élus ou des collectivités agissent », assure François Le Frêche. Celui-ci a ciblé « le potentiel inexploité » de nombre de bâtiments communaux de 70 villages du sud des Landes, afin de mettre en pratique ses convictions sur le développement durable.

« L'objectif est d'arriver à réaliser 13 projets, d'ici trois



François Le Frêche est le président d'Aloé. Cette société citoyenne de production d'énergie renouvelable va exploiter une centrale solaire photovoltaïque, posée sur le toit de l'école de Josse. ISABELLE LOUVIER / « SUD OUEST »

ans, sur le territoire du Pays Landes Adour océanes. » Maintenant que le chantier est terminé à Josse, les gestionnaires d'Aloé seraient en pourparlers avancés avec six autres municipalités landaises. La viabilité du projet tient à la surface disponible (« à partir de 60 mètres carrés »), autant qu'à la capacité financière future de la société.

« Pour Josse, on est sur un investissement de 40 000 euros hors taxe », dévoile François Le Frêche. Projet financé au travers d'un prêt bancaire, cette initiative a également bénéficié de subventions de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Communauté de communes Maremne Adour Côte sud, actionnaire de la société, après l'acquisition de 70 actions.

Autonomie locale

Le plan gouvernemental présenté ce mercredi 3 novembre, évoquant « l'installation de 1 000 projets photovoltaïques sur des terrains publics d'ici 2025 », pourrait toutefois permettre à la so-

ciété citoyenne de prendre le courant. Entre la complexité des démarches administratives, l'investissement à réaliser, le chantier à mener, les assurances à contracter, etc. Aloé se propose d'apporter son expertise et de décharger les communes de ce sujet. « On assure également des sensibilisations auprès du grand public, au sujet de l'importance de la sobriété et de l'efficacité énergétique. »

« L'objectif est de réaliser 13 projets, d'ici trois ans, sur le territoire du Pays Landes Adour océanes »

« Tout l'intérêt de multiplier les petits et moyens sites de production d'énergie renouvelable, c'est de permettre au territoire de gagner en autonomie locale », appuie François Le Frêche.

Ceci posé, et avec l'espoir de « créer un emploi » dans l'avenir, le président d'Aloé n'entend toutefois pas se poser en interlocuteur de proprié-

CAPITAL VARIABLE

Aloé ouvre son capital à toute personne désireuse de « participer concrètement à la transition énergétique ». L'initiative citoyenne propose d'être actionnaire de la société, via une « souscription de 50 euros ». Le montant de cette action vaut pour une voix dans la gouvernance d'Aloé, constituée autour d'un Conseil de gestion de cinq membres. Ils sont « bénévoles et non-intéressés aux résultats de la société ». Les statuts n'excluent pas le versement de « petits dividendes » mais demandent que « la majeure partie du résultat soit consacrée au développement de nouveaux projets ».

taires fonciers. Avec ses origines vertueuses, la société citoyenne préfère s'en tenir au commun. Du bâtiment ou du terrain, public. Le mode de production d'énergie renouvelable, lui, est un champ des possibles. « Pour l'instant, l'électricité est notre priorité. Mais, plus tard, pourquoi pas envisager des projets autour de la méthanisation, de l'éolien, etc. »



LE TCHANCAYRE

Souhaite faire un petit clin d'œil à cette voiture, souvent garée après le feu de l'avenue Victor-Hugo. Lorsque l'on passe trop vite, elle ressemble à une voiture banale. Mais lorsqu'on a le temps d'observer son coffre, celui-ci est entièrement recouvert de gommettes à paillettes de toutes les couleurs ! Cela lui donne immédiatement un air féérique à vous faire sourire de tendresse derrière votre volant ou sous votre écharpe, si vous avez eu le temps de l'admirer en marchant. Finalement, l'échassier est comme Mowgli et Baloo, il lui en faut peu pour être heureux !

UTILE

« SUD OUEST »

Rédaction. 2, rue Morancy, tél. 05 24 62 32 50. Accueil de 9 à 12 h et de 14 à 18 h. Courriel : dax@sudouest.fr
Facebook : Sud Ouest.fr Landes
Twitter : @SO_Landes
Publicité, petites annonces. Tél. 05 24 62 32 60.

Abonnements. Votre journal à domicile au 05 57 29 09 33.

SERVICES

Police municipale et objets trouvés. Tél. 05 58 74 50 32.

Fourrière. Dac Automobiles, 14, rue Lavoisier, ZI Les Partensots, à Narrosse. Tél. 05 58 74 23 84 ou 06 40 18 65 98.

Encombrants. Grand Dax, tél. 0 800 73 00 77.

Voiries et tri des déchets. Grand Dax, tél. 0 800 73 00 77. www.grand-dax.fr

Bibliothèque municipale. Tél. 05 58 74 72 89.

Transports. Couralin, tél. 05 58 56 3940. Vitenville (navette gratuite sur le secteur de Dax), tél. 05 58 56 80 80.

Déchetteries. À Narrosse, route de l'Observatoire : 05 58 91 13 40. À Saint-Paul-lès-Dax, rue des Artificiers : 05 58 91 13 40. À Rivière-Saas-et-Gourby, route de la Sablière. À Heugas, 3 461, route des Barthes : 05 58 35 90 30.

Mairie de Dax. Rue Saint-Pierre. Tél. 05 58 56 80 00. Pour signaler un problème sur la voie publique : 0 800 73 00 77 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Sous-préfecture. 5, avenue Paul-Doumer. Tél. 05 58 06 58 03.